

GARDERIE (6èmes et 5èmes)

Une garderie est proposée aux élèves de 6^{ème} et 5ème. Elle a lieu tous les jours de classe, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de **16h30 à 17h30 au plus tard.**

Nous vous rappelons les règles suivantes :

- les élèves qui terminent leurs cours à 15h30 et ne quittent pas l'établissement sont en classe de permanence jusqu'à 16h30 (temps scolaire).
- Après 16h30, les élèves qui n'ont pas cours ne sont pas autorisés à rester au sein de l'établissement.

Cette garderie est organisée, sous la surveillance d'un assistant d'éducation et avec le soutien de lycéens (de première et terminale) dans le cadre de leur engagement pastoral, en extérieur (ping-pong, jeux cour collègue) et en intérieur (lecture, jeux calmes, démarrage des devoirs).

Cette garderie n'a pas de vocation pédagogique, il ne s'agit pas d'une étude dirigée.

La sortie des élèves sera possible

- à 17h, pour les élèves qui rejoignent la classe du soir.
- à 17h30, pour les élèves quittant l'établissement.

L'inscription est annuelle et forfaitaire. La garderie sera portée sur la facture de scolarité du mois d'octobre. Pour les élèves inscrits à la classe du soir à 17h00 la garderie n'est pas facturée.

Pour 1 séance hebdomadaire/an : 70 €
2 séances hebdomadaires/an : 140 €
3 séances hebdomadaires /an : 210 €
4 séances hebdomadaires/an : 280 €

Si vous souhaitez que votre enfant y participe, **veuillez remplir le bulletin ci-dessous.**

Avec nos sentiments les meilleurs,

La vie scolaire



Garderie (6èmes-5èmes)

M. Mme -----, responsable(s) de l'enfant -----
En classe de ----- .

Inscrit(vent) leur enfant à la garderie le(s) jour(s) suivant(s) :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

L'enfant est inscrit en classe du soir à partir de 17h les jours suivants :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Les réponses sont à retourner pour **le lundi 9 Septembre**, au plus tard, à la vie scolaire.
Date et signature.